

PROGRAMMES DE FRANCAIS

FINALITÉS : Donner un sens à l'apprentissage du Français, tel est notre projet.

Pour ce faire, nous avons sélectionné, hiérarchisé et orienté les éléments du programme en vigueur dont nous reconduisons l'essentiel, et ce, en fonction du niveau des étudiants.

Les membres de la commission sont unanimes sur les objectifs terminaux qui semblent les plus importants pour les étudiants des Instituts Préparatoires à savoir :

- Consolider les acquis antérieurs ;
- Combler les lacunes linguistiques ;
- Développer le niveau de l'expression écrite et orale ;
- S'ouvrir sur la culture universelle et particulièrement, sur la civilisation et la littérature françaises ;
- Développer le sens critique, la compétence argumentative et l'esprit d'analyse et de synthèse.

Bref, ce travail préliminaire nous a semblé non seulement opportun mais aussi nécessaire pour :

- 1 - Clarifier et préciser les objectifs à atteindre.
- 2 - Programmer des tâches et des activités diverses favorisant l'atteinte de ces objectifs.
- 3 - Concevoir des procédures d'évaluation destinées à apprécier le degré de maîtrise des savoirs et des savoir-faire acquis.
- 4 - Associer autant que possible les apprenants à leur propre formation.

Enfin, comme nous considérons que l'apprentissage de la langue se fait dans un va-et-vient entre l'oral et l'écrit, l'observation et la production et que, finalement la production écrite est l'aboutissement de nos activités en classe, le présent rapport sera présenté en trois parties : lecture, langue et production écrite.

Une quatrième partie, non moins importante, sera consacrée à l'évaluation.

Nous procéderons à passer en revue - à l'intérieur de chaque rubrique - les différents points relatifs aux deux niveaux du cycle préparatoire.

I - LECTURE :

La séance de lecture s'articule autour de deux objectifs principaux:

A- Objectif Culturel: (Thématique) consistant à doter l'apprenant d'un savoir encyclopédique favorisant l'ouverture à la culture universelle et la réflexion sur les problèmes et les phénomènes de notre temps.

B- Objectif méthodologique: (ou compétence textuelle) consistant à initier l'apprenant à lire méthodiquement : savoir lire et comprendre, savoir poser les questions et savoir élaborer une grille de lecture : Indices énonciatifs, modalisation, indices lexicaux et indices organisationnels (circuit argumentatif).

En 1ère Année, l'accent sera mis sur la démarche, les méthodes et moyens utilisés pour lire et interpréter (construire du sens), ce qui permettra de consolider les acquis du secondaire et de préparer progressivement les étudiants au concours.

Pour ce faire, l'enseignant doit varier les activités mettant en oeuvre les différents types de textes et initier les apprenants à :

- Identifier le genre et le type d'un texte ;
- Repérer les indices textuels appropriés.
- Repérer les effets de style et identifier leur fonction.

- Choisir dans les textes littéraires authentiques des passages qui traitent des rapports de l'homme et la machine, des conditions du travail, de la science-fiction, etc...

Il serait judicieux de choisir des textes d'écrivains classiques et contemporains, mais aussi de savants, d'économistes, de sociologues et de philosophes de notre temps.

Au terme de la 1ère Année, l'enseignant, ayant sensibilisé ses étudiants à la typologie textuelle, procédera à privilégier le texte argumentatif qui fera l'objet d'une manipulation systématique jusqu'à la fin de la 2ème Année, car pour toute évaluation (Essai ou Résumé) ces derniers sont amenés à produire un texte argumentatif.

Donc, l'activité de lecture, en 2ème Année, consistera à reconduire et à consolider les pré-requis de la 1ère Année , tout en visant la maîtrise de la technique de l'argumentation.

Ainsi, des textes argumentatifs et de caractère civilisationnel et scientifique seront mêlés à des textes littéraires représentatifs des différents types, genres et courants ou tout simplement choisis pour leur valeur esthétique.

Toutefois, il faut bien s'entendre sur le choix des thèmes et des centres d'intérêt dans les différents Instituts.

Ces thèmes doivent être actuels, motivants et se rapporter pour la plupart aux domaines scientifique, technique et culturel sans pour autant négliger le

texte littéraire car une culture littéraire et artistique ne sera pas inutile à de futurs ingénieurs.

Les thèmes retenus par les membres de la commission sont :

1^{ère} Année:

- *L'éducation, la jeunesse
- *La tradition, le progrès
- *Les loisirs, le sport, la télévision, la lecture, le cinéma.
- *La violence. la guerre.
- *La pollution
- *L'art, la littérature, la culture.
- *+Textes littéraires représentatifs des genres.

2^{ème} Année:

- *Les révolutions techniques (mécanisation, informatique)
- *La mondialisation et l'identité culturelle.
- *L'espace.
- *Progrès Scientifique et éthique.
- *L'énergie
- *Les jeunes et le travail
- *La solidarité internationale
- *L'intolérance
- *+Textes littéraires représentatifs des courants.

II - LANGUE :

Il s'agit non seulement de consolider les acquis des apprenants, mais aussi de les amener à un usage « conscient et raisonné » de la langue (conçue avant tout comme un moyen au service des activités de lecture et de production) afin qu'ils puissent identifier et comprendre les mécanismes linguistiques de base mis en oeuvre dans un texte (énonciation, champs lexicaux, réseaux sémantiques, organisation).

En outre, cette compétence linguistique permettra à l'étudiant de se prendre en charge quant à la correction phonétique, lexicale, morpho-syntaxique, etc...

-Pour ce qui est de la consolidation des acquis : de petites mises au point ponctuées de quelques exercices d'application suffisent (Evaluation diagnostique et formative: régulation et remédiation).

-Pour ce qui est de la compétence linguistique: Il est préférable d'introduire dès la 1^{ère} Année, l'étude de la phrase complexe et des rapports logiques, indispensables pour reconnaître et produire un texte argumentatif.

A ce titre, des exercices de transformation et de réduction mettant en évidence le passage de la phrase simple à la phrase complexe et vice-versa contribueront, dans une large mesure à la maîtrise de la technique du résumé en fournissant à l'étudiant les moyens lexicaux et grammaticaux appropriés.

La rectitude linguistique, étant une exigence, l'enseignant procédera également à définir le contenu de la séance de langue en fonction des difficultés et des besoins de ses étudiants.

1^{ère} Année:

1) Grammaire:

- Les constituants de la phrase: GN, GV, (G.Prép.)
- Les pronoms personnels, relatifs, indéfinis, etc...
- Le verbe: classement, construction, valeurs modales, valeurs temporelles.
- La concordance des temps
- La ponctuation
- Les rapports logiques (cause, conséquence, but, concession, hypothèse, comparaison) dans la phrase simple et dans la phrase complexe.
- Le discours rapporté.

2) Orthographe:

- Accord du nom et de l'adjectif en genre et en nombre
- Accord du participe passé.
- Ne pas confondre:
 - *Quand / quant à / qu'en
 - *Plutôt / plus tôt
 - *Tout / tous, ex. : tout le monde, tout à fait, tout émue, toute honteuse.
 - *Quel / quelle / qu'elle, / qu'elles /quels / quelles.
 - *Quelque/ Quelques/quel que/quelle que /quels que/quelles que.
 - *Même / mêmes
 - *Etc...

3) Phonétique:

- Lecture expressive
 - Respect de l'intonation
 - Difficultés de prononciation : e, eu, i... u (diurue, inutile, diminuer, etc...)
- #### **4) Conjugaison : Révision générale.**

5) Sémantique:

- Champs lexicaux, réseaux sémantiques

- Préfixes, suffixes et familles de mots.
- Synonymie, antonymie, homonymie, paronymie.
- Compétence transversale: savoir consulter un dictionnaire.

2^{ème} Année:

Le contenu de la grammaire doit viser directement l'épreuve de l'essai et du résumé en privilégiant les faits linguistiques relatifs à la fois à l'organisation rhétorique du texte (les énumératifs et les articulateurs logiques -adv, prép, conj, exprimant la cause, la conséquence, l'hypothèse, la comparaison, la concession, etc.-), énonciative (verbes introducteurs, pronoms, discours rapporté, etc) et aux procédés de réduction (Nominalisation, adjectivation, intégration lexicale, réagencement syntaxique, notamment, transformation d'une proposition subordonnée en groupe de mots).

Compte tenu de ces objectifs, l'accent sera mis sur :

1) Grammaire :

- La phrase complexe : structure et ordre des éléments constitutifs. (Alternar les exercices d'enrichissement et de réduction).
- Moyens lexicaux et grammaticaux exprimant les rapports logiques.
- Construction et valeur des principaux verbes introducteurs.
- Distinguer les subordonnants : que, à ce que, de ce que, etc.

2) Orthographe :

- Accord du verbe avec les noms collectifs.
- Accord du verbe avec les pronoms indéfinis.
- Accord du verbe avec plusieurs sujets.
- Homophones en rapport avec les subordonnées :
 - * qui la, qui l'as, qui l'a / qu'il a, qu'il la, qu'il l'a.
 - * qui l'ai, qui l'aie, l'aies, l'ait / qu'il est, qu'il les, qu'il l'est, qu'il ait...

3) Phonétique :

Elle sera épisodique et corrective (partir des fautes significatives).

4) Sémantique :

- Reprise lexicale et conceptuelle.
- Nominalisation et adjectivation.
- Synonymie (propositions subordonnées / GN, adj, adv, groupe infinitif).
- Formation savante (préfixes, suffixes).

5/ Conjugaison : Révision générale (suite).

III- PRODUCTION ECRITE :

L'essai et le résumé constituent des exercices codifiés non seulement pour homogénéiser nationalement les pratiques dans l'optique de l'examen mais

encore pour vérifier l'acquisition des capacités fondamentales liées à la pratique de la langue française :

- Savoir lire et comprendre un texte argumentatif.
- Savoir construire et rédiger un texte argumentatif
- Savoir résumer.

1- ~~ESSAI~~ :

Ayant déjà été sensibilisé aux enjeux et aux caractères formels du texte argumentatif, l'étudiant, grâce à un apprentissage méthodique, devra être capable de :

- Construire une problématique,
- Recourir à une stratégie argumentative.
- Construire un discours organisé obéissant à une progression.
- s'exprimer dans une langue correcte.

En 1ère Année, le travail d'écriture portera essentiellement sur des séquences justificatives.

Cet apprentissage permet à l'étudiant de prendre conscience de la fonction d'un argument (c'est-à-dire, ne pas se contenter d'affirmer, de juger ou de prendre position mais apprendre à argumenter), de composer ses paragraphes (en hiérarchisant les éléments d'information et en construisant des unités thématiques), d'utiliser les connecteurs logiques adéquats et de planifier son texte en fonction de la lecture d'un destinataire.

Donc, il est impératif que l'étudiant sache, au terme de la 1ère Année, produire un texte argumentatif.

En revanche, les séquences réfutatives et contre-argumentatives seront privilégiées en 2ème Année. Ainsi, l'étudiant sera à même de choisir la stratégie qui convient à la nature de la question. C'est aussi en 2ème année qu'intervient le moment de la problématisation ; ce dernier doit être capable de :

- Différencier le thème, la thèse et les arguments ;
- Interroger un sujet ;
- Rendre douteux ce qui est affirmatif ou péremptoire ;
- Repérer les éléments implicites ;
- Examiner une notion à la lumière de systèmes de valeurs différents (Ex

: Nature / Culture / loisirs / travail, etc.)

2. RESUME :

Les compétences à développer chez l'étudiant par le biais de cette activité peuvent être réalisées suivant une démarche dont les étapes sont au nombre de trois:

1ère étape : Comprendre le fonctionnement d'un texte (prolongement de la séance de lecture). En effet, toute tentative de réduction d'un texte se situe à un stade de compréhension globale qui, seule, permettra de saisir les temps forts de son argumentation : on ne résume bien que ce qu'on a compris.

C'est l'ensemble de l'argumentation qu'il s'agit de reproduire avec sa progression et ses articulations.

Compte tenu des consignes officielles (respect du système d'énonciation, réduction au quart + 10%, reformulation personnelle du texte), on insistera sur les niveaux : énonciatif, lexical et organisationnel qui, mis en relation, nous fourniront le schéma du texte et le fonctionnement de son circuit argumentatif, ce qui facilitera le découpage en arguments et la thèse à laquelle ils se rattachent.

Le passage d'un argument à l'autre, marqué ou non par des connecteurs logiques sera explicité (par l'expression appropriée).

2ème étape : Réduction : Parvenir à une formulation économique et autonome par le biais des procédés suivants :

- La suppression (seuls les passages n'appartenant pas au circuit argumentatif peuvent être supprimés).

- L'intégration lexicale (Ex. Passer de l'énumération au terme générique, reprendre un champ lexical par un terme englobant).

- Le réagencement syntaxique (Relativisation, nominalisation, etc...)

3ème étape :

Mise au point (longueur / cohérence / Fidélité):

a)**longueur** : respecter le nombre de mots requis à 10% près.

b)**Cohérence**: cohérence informationnelle et sémantique, cohérence orthographique, cohérence des reprises, cohérence des temps verbaux, etc...

c)**Fidélité** : Ne pas déformer les idées de l'auteur, garder le point de vue de ce dernier, conserver l'ordre du texte.

IV- EVALUATION :

Le régime des examens-fondé sur le contrôle continu-tel qu'il est appliqué dans les Instituts Préparatoires est, à notre avis, loin de permettre à l'étudiant de faire valoir ses réelles compétences en matière de maîtrise de la langue française compte tenu du volume horaire (2 heures par semaine) et de l'effectif des étudiants (groupes de 45 étudiants).

En effet, les enseignants se débattent dans la sempiternelle contradiction entre la logique pédagogique et la logique administrative: Il est matériellement impossible d'attribuer 4 notes par trimestre à un étudiant que l'enseignant ne voit qu'une fois par semaine. En effet, très souvent, on est amené à interroger les

étudiants sur un contenu qu'ils n'ont pas eu le temps d'assimiler ni d'approfondir.

Que l'évaluation cesse d'être une fin en soi.

Faisons en sorte qu'elle ait plus de crédit.

Force est de repenser la cadence et le nombre des devoirs et des tests.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent donc les propositions des enseignants:

1^{ère} Année:

-1 Test de langue ou d'expression écrite par trimestre.

-1 Examen trimestriel : Maintenir les 3 volets de l'épreuve: compréhension (6 points), langue (6 points), essai (8 points).

2^{ème} Année :

-1 Test de production écrite : Essai ou résumé par trimestre.

-1 Examen trimestriel comportant, comme l'épreuve du concours, un texte de 600 mots au maximum à résumer en 150 mots et un essai d'une vingtaine de lignes.

Enfin, les objectifs de la séance de français ne pourraient être réalisés que dans des groupes de 20 à 25 étudiants.